



Monsieur le Recteur,

Vous avez réuni les équipes de direction à Deauville le 28 août dernier. Nous ne reviendrons pas sur la forme donnée à cette réunion sur laquelle il y a pourtant beaucoup à dire. Nous interviendrons plutôt sur une des annonces, peut être la principale d'entre elles, que vous avez faite ce jour-là et qui sera l'objet de nos discussions aujourd'hui: la fusion des Académies Normandes.

On ne peut pas affirmer que cette annonce fût une grande surprise. C'est le moins que l'on puisse dire. Tout au plus peut-on regretter qu'il ait fallu presque un an pour en arriver là, même si l'on peut comprendre par ailleurs les enjeux complexes de la fusion d'autres académies plus étendues que les nôtres.

S'il nous arrive parfois de dénoncer la rapidité de la mise en œuvre de certaines politiques, ici on se contentera de rappeler que le temps de l'incertitude, générateur d'anxiété chez certains personnels, a beaucoup duré. Il vous aura toutefois permis de travailler à la « convergence » de nos académies ainsi que vous nous l'avez expliqué lors de nos différentes rencontres.

Il n'est donc plus temps pour nous de dire si l'on est pour ou contre cette fusion mais de comprendre concrètement comment elle va s'effectuer et quelles en seront les conséquences sur les conditions de travail et de vie des personnels des services.

A ce titre nous ne sommes pas rassurés et ce, pour deux raisons :

- La parole donnée n'a pas été respectée jusqu'alors. Il ne s'agit pas de la vôtre, monsieur le Recteur, mais celle du directeur de cabinet du ministre qui a écrit au secrétaire général du syndicat A et I pour lui dire qu'il veillerait à accompagner la réforme par les mesures suivantes :
  - o Le recrutement de personnel administratif pour assurer la couverture des postes actuellement vacants
  - o L'allocation de moyens provisoires supplémentaires, selon les périodes de l'année pour les services
  - o La mise en place d'une requalification des emplois au sein des services
  - o La reconnaissance par l'indemnitaire de l'action des personnels sollicités dans ce contexte

Nous n'avons perçu aucune avancée sur les trois premiers points et sur le quatrième les ministres ne parlent plus que d'un volet indemnitaire pour les mobilités. C'est à nos yeux une régression puisque la fusion concernera aussi les personnels qui resteront à leur poste. Devrons-nous alors inciter tous les personnels à demander une mobilité fonctionnelle ?

- La seconde source de notre inquiétude est relative au délai que le ministre vous a octroyé pour lui présenter la carte cible de la nouvelle organisation de notre académie. Il est fixé à janvier 2019, si l'on a bien compris ses propos, ce qui nous paraît un peu court surtout si vous souhaitez, ce dont nous ne doutons pas, associer largement les personnels et leurs représentants à l'élaboration de cette carte.

Cette réforme est ambitieuse et de ce fait elle ne pourra pas être réussie sans l'investissement massif des personnels. On ne peut pourtant pas dire que la reconnaissance jusqu'alors produite soit massive ! Si l'on continue sur cette voie, monsieur le Recteur, cette fusion sera vécue comme une réforme de plus imposée, certes avec tact, mais sans aucune considération. Il serait temps d'arrêter de désespérer les gens et de redonner du crédit à la parole publique.

Pour L'UNSA

R Martin.